

Loi du 23 Mai
1793.

Série 2200

L'An 2^{me} de la
République.

Domaines nationaux.
Assignat
de cinquante sols,
payable au porteur.

Laussay



LA LOI FERT DE MORT
LE CONTREFACTEUR.

LA NATION RECOURSSE
LE CONTREFACTEUR.